



Collège Etienne de
Flacourt



CONSEIL D'ETABLISSEMENT

jeudi 13 octobre 2016

PROCES VERBAL

La séance est ouverte par le Principal à 17h15.

Etaient présents :

Dossier suivi par

Membres à voix délibérative :

Téléphone/Fax
+ 261 20 94 426 68
GSM
+261 32 07 601 10

Mél

cftulear@moov.mg

Adresse :
Rue REFOTAKA
BP 227
TULEAR

MADAGASCAR

- Administration : Jean-Philippe MOUD, Jackie MELARD, Rita RAKOTONDRAMASY, Sahondranirina MAMISOA
- Parents : BIVIARISOLO Aurore, RAKOLOLAHY Jérémie
- Personnel enseignants: ROZIER Fabrice, TURLAN François, TIFRA Farid,
- Personnel non-enseignant : BINET Paul
- Elève : KOLO Solène
- Membres de droit : Amine ANOUVARALY (Président APE)
- Invités : Monsieur Frasin, conseiller consulaire, DARTEVELLE Michel (Directeur école), HOWEIKING Viviane (enseignante), RAHERILALAO Zacharie (enseignant), DUCLOS Eric (enseignant), WHERLING Martial (APE), JAMET Sandrine (APE), LEOPOLD Laurence (APE)
-

L'ordre du jour est le suivant :

- Point sur les effectifs/bilan de rentrée
- Demande « classe aménagée » / option langue chinoise/CNED
- Dispositifs « aide » à l'élève
- Projets : APP/ coopération éducative théâtre
- Installation des instances
- Vote de la carte des emplois 2017/2018
- Questions diverses



2/6

Avant de débiter le conseil d'Établissement, le Principal présente Monsieur Fraslin, conseiller consulaire qui a souhaité participer à cette réunion en tant que représentant des français à l'étranger et administrateur de l'AEFE.

Par rapport à sa venue, le Principal a invité tous les membres du comité de gestion pour éventuellement partager des informations.

Après un tour de table, Monsieur Fraslin explique son rôle.

Ensuite, l'élève déléguée souhaite au nom de ses camarades remercier le Principal pour toutes les améliorations qu'il a faites depuis son arrivée au collège.

1) Bilan de rentrée : les effectifs

	EFFECTIFS SEPTEMBRE 2015	EFFECTIFS SEPTEMBRE 2016	DIFFERENCE
MATERNELLE	43	49	+6
PRIMAIRE	89	90	+1
COLLEGE	114	110	-4
TOTAL	246	249	+3

Pour cette rentrée scolaire, on enregistre une légère hausse des effectifs (+3 élèves) avant la seconde commission des bourses.

Cependant, l'analyse des cohortes du primaire oblige une réflexion pour les années à venir.

En effet, les faibles effectifs en maternelle et en élémentaire imposent de mettre tout en œuvre pour conserver mais surtout recruter des élèves dans ces classes afin d'assurer la pérennité de la structure dans son ensemble.

Actuellement, on compte seulement 13 élèves en CM1 et 17 élèves en CM2. Dès lors, le Principal insiste sur l'obligation de développer des actions/projets en direction du primaire pour mettre en valeur la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.

Puis, il explique les choix qui ont été opérés au niveau de la structure pédagogique :

- Ecole primaire
 - o Maintien d'une enseignante supplémentaire pour assurer la décharge syndicale de Monsieur Turlan et celle du directeur de l'école. Par ailleurs, cette collègue participe à de la remédiation avec des élèves en difficulté.



3/6

- Secondaire :
 - o Dédoubllement en : Anglais SPC/SVT/Technologie et Français. L'objectif étant de cibler au mieux la difficulté scolaire et de remédier avec des effectifs plus restreints.

A ce sujet, monsieur Frasin demande les taux de réussite au DNB.

Le Principal lui répond qu'il est de 84%, soit 10% de plus qu'à son arrivée (74%). Il insiste sur le fait que cette amélioration est liée à la qualité et à l'investissement des collègues et également à la pertinence des choix pédagogiques entrepris. Il poursuit sur la question de l'orientation et rappelle que depuis 4 ans, 100% des élèves obtiennent une orientation choisie à la fin de la 3ème, que ce soit dans le système français ou malgache.

Dans cette optique, le directeur du primaire propose des actions qui permettront de valoriser les points forts de l'établissement comme la maternelle.

2) Perspectives pédagogiques

Dans le but d'offrir une offre pédagogique encore plus intéressante aux familles actuelles et de devenir plus attractif encore sur la ville de Tuléar, le Principal annonce les « nouveautés » suivantes :

- Demande à l'AEFE et au ministère de l'officialisation de l'option langue chinoise. En effet, depuis 3 ans, le collège a signé une convention avec l'Institut Confucius de Tuléar pour proposer une initiation aux élèves du secondaire. Dès lors, au regard du succès de cette action, le Principal souligne que le passage en option pourrait « attirer » de nouveaux élèves. Monsieur Frasin se réjouit de cette décision et précise que cette option est maintenant proposée au L.F.T
- CNED : suite à des demandes de parents qui rencontrent des difficultés pour inscrire leurs enfants hors de Tuléar, le Principal va se rapprocher de sa hiérarchie et du COCAC pour connaître l'éventuelle faisabilité de la mise en place de ce dispositif.
- Classe « aménagée ». Pour faire face à la difficulté scolaire et respecter les prérogatives de l'AEFE, le Principal annonce qu'il a contacté la responsable de cette problématique à l'agence afin de lui proposer en plus des dispositifs actuels, la possibilité de créer une « classe aménagée ». L'idée serait de permettre à des élèves de sortir de certains cours, puis d'être encadrés par un enseignant pour travailler sur leurs difficultés en Français. En effet, l'arrivée de nombreux élèves du système malgache impose une véritable réflexion sur leur intégration et sur les moyens à mettre en place pour les accompagner vers la réussite.



4/6

3) Dispositifs d'aide à l'élève.

Pour insister sur l'implication de tous les collègues, le Principal souhaite montrer aux membres du conseil d'établissement et à Monsieur Fraslin, la manière dont est prise en compte la difficulté scolaire au collège.

Pour cela, il demande à certains collègues d'expliquer les dispositifs.

Dès lors, le Directeur revient sur les APC et les PPRE

Monsieur Tifra, enseignant expatrié de lettres explique les groupes de compétences mis en place depuis 3 ans au cycle 3.

Enfin, Madame Rita, CPE revient sur les PAP proposés aux élèves de 6^o pour cette année. Elle insiste sur l'implication de nombreux collègues dans l'accompagnement de ces élèves.

Le Principal se félicite de toutes ces initiatives, remercie l'ensemble des collègues, et voit un lien évident avec la hausse des résultats au DNB.

4) Projets : APP/projet de coopérative éducative

Le Principal annonce que cette année les trois APP demandées ont été retenues. Par ailleurs, il annonce que le collège a proposé à cette rentrée scolaire une nouvelle action de coopération éducative. En effet, suite à celle de l'an dernier sur la « Vie Scolaire », cette année l'esprit d'ouverture sur le pays d'accueil restera le même mais la thématique sera différente. Donc, en accord avec le DREN (directeur régional de l'éducation nationale malgache), monsieur le COCAC et le chef de secteur, un projet de festival autour du théâtre a été initié. L'objectif est d'associer des établissements malgaches à la préparation d'un festival de théâtre sur la ville de Tuléar.

De plus, l'Alliance Française et le centre culturel sont associés à cette réalisation. Ainsi, les 3 institutions françaises de la ville travailleront de concert.

Par ailleurs, le principal annonce que ce projet a retenu l'attention du sénateur Robert Del Pichia qui souhaite aider le collège à réaliser ce projet en accordant une subvention à hauteur de 2000 euros.

Le Principal remercie Monsieur le Sénateur au nom de l'ensemble du conseil d'établissement mais également de la communauté éducative du collège pour cette aide qui outre son aspect financier, valide et récompense les efforts de tous pour valoriser le collège mais surtout la langue et la culture française dans le cadre de la francophonie sur la ville de Tuléar.



5) Installation des instances.

Le principal explique que ce conseil d'établissement permet d'installer les différentes instances. Il propose une répartition des membres du conseil par instances. L'ensemble des participants acceptent cette répartition.

6) Carte des emplois

5/6

Cette année il ne sera proposé aucune demande de fermeture de poste à l'AEFE.

Pour le maintien de tous les postes de résidents :

VOTE POUR 13 CONTRE 0

7) Question(s) diverse(s)

Pour améliorer la sécurité au sein de l'établissement, le Principal en accord avec Monsieur Mélard, DAF et consul honoraire, propose l'embauche d'un gardien les jours d'ouverture du consulat. Cette personne outre sa fonction de surveillance, aura pour obligation de demander une pièce d'identité à tous les visiteurs. Ce document sera gardé le temps de la visite et inscrit sur un registre. L'ensemble du conseil est d'accord avec cette initiative.

Ensuite, la question de l'éventuelle création d'une garderie le matin pour les élèves du primaire est soumise au CA.

En effet, cette année les horaires ont changé à l'école primaire et dès lors, deux fois par semaine les élèves rentrent à 9h alors qu'avant tous les matins ils arrivaient pour 8h.

Ainsi, quelques parents ont fait part de leur difficulté à faire plusieurs voyages pour conduire leurs différents enfants au collège.

Les membres du conseil sont favorables à cette création sans pour autant trouver une solution « parfaite ». Au final, les personnes se rallient à l'idée de Monsieur Turlan qui propose d'attendre un peu pour voir comment les familles vont intégrer cette nouveauté. Les membres décident donc de repousser la discussion au prochain conseil d'établissement.

Monsieur Frasin ajoute que normalement c'est au comité de gestion de proposer une solution.



L'APE confirme que ce point sera abordé lors de la prochaine réunion du comité de gestion.

Enfin, Monsieur Fraslin souhaite revenir sur son rôle envers la communauté française, à ce titre, il explique quelques changements au niveau de la sécurité sociale et des visas.

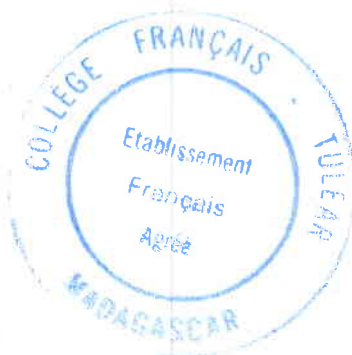
Il propose aux ressortissants français de le rejoindre le lendemain pour écouter toute personne qui souhaiterait exprimer des questions.

6/6

Le Principal remercie l'ensemble des participants et particulièrement monsieur Fraslin pour sa visite et pour l'intérêt qu'il porte au collège de Tuléar

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50

Le Président du CE
JP MOUD



Le Secrétaire de Séance
S MAMISOA